

# Accueil de Loisirs

## Mercredis / Vacances

*Toute l'équipe du CAP - Centre Social vous souhaite la bienvenue.*

Le présent document vous permet d'avoir accès à l'ensemble des informations pratiques concernant les règles de fonctionnement, d'inscriptions de votre enfant au CAP - Centre Social. Nous vous proposons donc de prendre le temps de le lire attentivement.

En cas de questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil. Nous vous guiderons dans les démarches nécessaires à l'inscription de votre enfant.

Les éléments du présent règlement de fonctionnement sont proposés en fonction des obligations de notre association en matière de sécurité, taux d'encadrement autorisé, assurances et financements.

Nous vous remercions pour le respect de notre fonctionnement et de votre compréhension.

### Les objectifs de notre accueil sont :

- ~ De proposer des activités et des jeux variés et enrichissants
- ~ D'apprendre aux enfants la vie en groupe
- ~ De respecter le rythme et les envies des enfants
- ~ De développer leur autonomie
- ~ De favoriser la prise de responsabilités des enfants
- ~ De favoriser l'ouverture culturelle et la pratique de nouvelles activités

Les programmes détaillés des vacances, par groupe, sont à votre disposition au CAP - Centre Social avant chaque période de fonctionnement.

**Vous pouvez aussi les retrouver sur notre site internet : [www.captonnay.org](http://www.captonnay.org)**

Nous proposons aux enfants :

- Des ateliers de création,
- Des activités manuelles et de la cuisine,
- Des activités d'expression (chant, théâtre, musique),
- Des activités physiques, sportives, collectives,
- Des jeux (grands et petits),
- Des sorties (piscine, visites, bibliothèque...),
- Des activités variées (escalade, pêche, cinéma, vélo, tir à l'arc, bowling...)
- Des mini - stages (selon les périodes)
- Des temps calmes après le repas (sieste possible)



*Nous laissons également, selon les âges, la possibilité aux enfants de choisir les activités qu'ils souhaitent faire, en fonction de leurs envies et de leurs rythmes.*

*Nous leur donnons aussi la possibilité de faire des propositions de jeux, de sorties, d'activités et de projets qui pourront être pris en compte dans la préparation des programmes d'animation. Par ailleurs, nous aménageons des temps d'activités « libres » ou « à la carte ».*

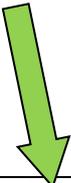
Accueil des mercredis	Horaires maxi	Accueil matin et départ le soir	Groupes	Lieux d'accueil	Pour les mercredis ACCUEIL possible à la JOURNÉE ou le MATIN (avec ou sans repas) ou l'après – midi (à partir de 13 h 30)
Pour les 3 / 10 ans	7 h 30 18 h 30	<b>Matin :</b> Entre 7 h 30 et 9 h 30  <b>Soir :</b> Entre 17 h et 18 h 30	3 / 5 ans  6 / 7 ans  8 / 10 ans	<b>3 / 5 ans :</b> Ecole Maternelle ARCHIAC Avenue GONDER  <b>6 / 10 ans :</b> CAP – Centre Social <b>Ligne directe = 05 46 88 14 14</b>	



Le forfait annuel de l'accueil des jeunes (50 € pour l'année entière) comprend, l'accueil des mercredis, ainsi que les soirs d'animation après le collège :

Accueil des mercredis	Horaires maxi	Modalités de fonctionnement et tarif	Lieux d'accueil
CAP ADOS 11 / 14 ans	13 h 00 18 h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>50 € pour l'année en cours (Forfait Périscolaire + Mercredis)</li> <li>20 € de septembre à décembre (Forfait Périscolaire + Mercredis)</li> </ul>	<b>11 / 14 ans :</b> CAP Ados 01 Avenue de Gaulle 17430 TC  <b>Ligne directe = 05 46 83 17 25</b>

- L'arrivée des jeunes peut se faire entre 13 h et 14 h maximum
- **Les jeunes viennent seuls du collège ou accompagnés par leurs parents**
- Le départ entre 17 h et 18 h 30
- Pour les départs en autonomie (à pieds, à vélo ou en bus), une autorisation parentale signée doit être fournie à l'avance

Accueil des vacances	Horaires maxi	Accueil matin et départ le soir	Groupes	Lieux d'accueil	Pour les 11 / 14 ans, l'accueil du matin peut se faire le matin jusqu'à 10 h sauf les jours de sortie précisés sur le programme
	7 h 30 18 h 30 	<b>Matin :</b> Entre 7 h 30 et 9 h 30  <b>Soir :</b> Entre 17 h et 18 h 30	3 / 5 ans  6 / 7 ans  8 / 10 ans  11 / 14 ans	<b>3 / 5 ans :</b> Ecole Maternelle ARCHIAC Avenue GONDER  <b>6 / 10 ans :</b> CAP – Centre Social <b>Ligne directe = 05 46 88 14 14</b>  <b>11 / 14 ans :</b> CAP Ados 01 Avenue de Gaulle 17430 TC <b>Ligne directe = 05 46 83 17 25</b>	
<b>Pendant les vacances :</b>  Hiver / Printemps / Automne : <b>Accueil possible à la journée, à la ½ journée (matin ou après – midi)</b>  Pour l'été : <b>Accueil possible que le matin (avec ou sans le repas) ou à la journée</b>					

## INSCRIPTION / RESERVATION / REGLEMENT

La capacité d'accueil dans nos structures est limitée. Il est obligatoire de réserver à l'avance la venue de votre enfant.

En adhérant annuellement à notre association et en remplissant correctement l'ensemble des documents nécessaires à cette inscription : **Adhésion, fiche de renseignements, fiche de soins, autorisation parentale...** Ces démarches doivent être effectuées au minimum 15 jours avant la première venue de l'enfant au centre



- En nous fournissant les justificatifs nécessaires à l'établissement de votre tarif (quotient CAF / Bon MSA / attestation IGESA). **Sans ceux – ci, nous appliquerons le tarif maximum sans rétroactivité possible, mais uniquement à partir de la date à laquelle ils nous seront remis**
- En s'inscrivant à l'avance aux journées, selon les créneaux définis, auprès de l'accueil du Centre Social
- En joignant à l'inscription le règlement de votre réservation

- **L'annulation d'une inscription pour convenance personnelle** devra être effectuée **5 jours à l'avance (hors WE) pour les périodes de VACANCES**, pour être prise en compte et annuler le règlement. **Pour les MERCREDIS** devra être effectuée le jeudi (au plus tard à 16h) avant le mercredi concerné.

Pour cela, remplir un justificatif à l'accueil du CAP ou nous envoyer un mail [cap.cs@wanadoo.fr](mailto:cap.cs@wanadoo.fr). Au-delà de ce délai, le règlement de la journée sera encaissé

- **L'annulation d'une inscription pour raison médicale**, sera prise en compte, avec annulation du règlement, jusqu'au jour de la réservation sur présentation obligatoire du certificat médical. **Fournir le justificatif au plus tard 7 jours après pour une prise en compte.**



#### Tarifs :

- Ils comprennent le repas, les activités, l'encadrement et les charges de fonctionnement général
- Ils sont déterminés en fonction des aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier (CAF, MSA, Comité d'Entreprise, Service Social des Armées,...).
- Le prix de la journée varie selon la situation des familles, entre 14 € 00 et 2 €
- Pour les familles extérieures à l'ancien canton de Tonnay-Charente, une participation financière supplémentaire est demandée : 1 € 60 par journée

Venez au Centre nous rencontrer avec vos justificatifs, afin que nous vous précisions votre participation financière à la journée

**Les inscriptions, les règlements, l'accueil administratif et les renseignements se font au CAP - Centre Social  
20 Avenue de Gaulle à Tonnay - Charente**

